

Duchât. — Marie *Dombidault*, d'Oleron en Béarn, fille d'un marchand, 45 ans, assistée à Londres en 1702; encore en 1710. — *Domel*, nom que l'on trouve écrit ainsi quelquefois, dans les documents anglais, pour celui d'*Aumale*. — « Les femmes *Domelon* et *Aberlin* mises à la tour de Constance, » 1743, abjurent (E 3504). — Laurent *Domerc* [conf. Ravaissou, arch. de la Bastille, VIII 238], jadis ancien de Montpellier, nommé secrétaire de la Direction des réfugiés à Lausanne, 1<sup>er</sup> avril 1688; se retire à Genève, 3 juill. 1698; M<sup>me</sup> Domerc inspectrice de l'hôpital de Lausanne, 1688; M<sup>lle</sup> Lucrèce *Doulmet* veuve de Jean Domerc, du Languedoc, *id.* 1694.

1. DOMERGUE (ANTOINE) « de Figiac, dioc. de Cahors en Quercy, » reçu habitant de Genève, 1559; — Domergue ancien de l'église de Nîmes, 1591; — (Jean) de St-Hippolyte en Cévennes (J. Domergus St-Hipolyti ex Cebennis), étud. à Genève, 1671. — (La veuve), du lieu des Vans, assistée à Genève, 1703. — (Gédéon), des Vans en Dauphiné, assisté à Lausanne, nov. 1708. — (Marie), de Genouillac en Cévennes, assistée à Genève d'un viatique de 5 écus pour Schwabach, 1709. — Jacques Aldin et Louise Domergue, religieux de la ville de Vans, emprisonnés et condamnés à 1000 liv. d'amende pour s'être mariés par le ministère d'un pasteur, 5 avril 1751. — Doumergue, député d'Uzès à l'assemblée de Sommières, 1611 [VII 533 b].

2. DOMERGUE DE SAINT-FLORENT, famille de l'ancien diocèse d'Alais, pourvue d'un arrêt de maintenue de noblesse de la cour des aides de Montpellier du 27 août 1774. = *Armes* : d'argent au chevron d'azur accomp. de 3 roses de gueule et au chef de sable chargé de 3 étoiles d'or.

I. FRANÇOIS Domergue, écuyer, mort avant 1580, épousa Anne de Martinenches qui lui apporta la terre du Moins, paroisse de St-Jean de Valérisclé, où il s'établit. Il fut père de :

II. VINCENT, écuyer, capitaine de cent hommes d'armes, qui épousa, 5 avril 1592, Marie fille de Jacques du Roure, de St-Ambroix. Il testa le 22 avril 1631 et mourut laissant deux fils : HENRY, sr de la Matte, docteur èsdroits de l'université de Valence, juge de St-Jean de Valérisclé et JEAN qui suit.

III. JEAN, docteur èsdroits et avocat, conseiller et procureur du roi en la ville de St-Hippolyte, père de :

IV. JACQUES, sr de la Matte, docteur èsdroits, avocat. Il épousa, 28 févr. 1670, Blanche de Guiran, fille d'un avocat de Nîmes et de Suzanne d'Albenas. Il testa le 23 mars 1695 et laissa, de son mariage, Jacques qui suit et HENRY, capitaine de grenadiers au régiment de Montmorency en 1724, décédé dans le même grade.

V. JACQUES, sr de la Matte, de Combe-méjane, St-Florent, épousa, 8 fév. 1714 Marie fille de Jean de Clauzel et de Lucrèce de Beauvoir du Roure. Le 8 fév. 1742 il reçut de Louis-Claude Scipion de Grimoard Beauvoir, marquis du Roure, la terre et baronnie de St-Florent, testa le 11 mars 1772 et mourut peu après. Une note de l'Intendance (Arch. de l'Hérault), datée de l'année 1738, s'exprime ainsi à son sujet : « MM. Domergue, du Mas de Couze<sup>1</sup> paroisse de St-Jean de Valérisclé et d'Aigalliers de Rouvière<sup>2</sup>, du lieu de Brouzet, ont hérité ensemble de la moitié des biens du sieur Paris<sup>3</sup> et demandent la permission de vendre ces biens. Ils en ont déjà vendu diverses parties et quoiqu'ils soient l'un et l'autre de fameux huguenots, on estime que la permission peut leur être accordée. » Jacques eut de son mariage avec Marie de Clauzel : 1<sup>o</sup> FRANÇOIS qui suit ; 2<sup>o</sup> JEAN, capitaine de grenadiers au régiment de St-Chaumont en 1754, mourut à Rosbach, comme nous l'avons dit au t. IV col. 403 ; 3<sup>o</sup> CLAUDE-PIERRE, lieutenant au régim. de St-Chaumont, réformé à la paix de 1748, se retire à St-Ambroix où il épousa M<sup>lle</sup> Servier ; 4<sup>o</sup> JEAN-JACQUES, établi à Nîmes, fut l'auteur d'un ouvrage sur *le Gouvernement de Languedoc* et d'un *Discours sur les loix de la conversation* couronné par l'acad. des Jeux floraux ; sa postérité, probablement devenue catholique, s'est éteinte en la personne du colo-

<sup>1</sup> Le Mas de Couze ou du Coussac lui était revenu par son mariage avec Marie de Clauzel héritière d'une branche collatérale des Domergue, issue de Claude frère de François ci-dessus n° 1.

<sup>2</sup> Il avait épousé Lucrèce de Clauzel sœur de Marie.

<sup>3</sup> Anthoine de Roche seigneur du Petit-Paris fils de Jeanne de Beauvoir du Roure laq. était sœur de M<sup>me</sup> de Clauzel ; il était par conséquent le cousin germain des dames Domergue et d'Aigalliers.